



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs , professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

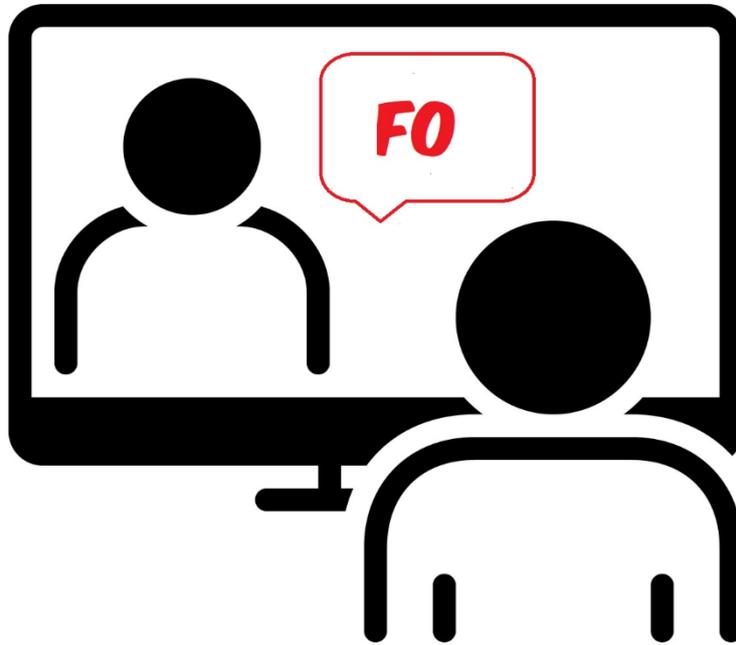
FORCE OUVRIERE



29 avril 2025

RIS 3ème trimestre

RIS



VISIO

Dans le contexte international anxiogène d'escalade à la guerre et d'impérialisme mondial, le gouvernement Macron-Bayrou impose une économie de guerre avec le pillage organisé de 40 milliards dans le cadre du budget 2026 dont l'ensemble des Services publics et de la Sécurité Sociale vont être impactés. Que nous soyons actifs, retraités, chômeurs, nous allons tous devoir passer à la caisse !

De nouvelles menaces planent à nouveau sur les retraites alors que des milliards sont consacrés pour l'armement et pour l'intelligence artificielle... autant de choix qui ne sont pas ceux de FO !

D'orès et déjà les fonctionnaires sont mis à contribution avec la ponction de 10% de salaires et indemnités dans le cadre des arrêts

maladie, la poursuite du gel de nos salaires, la suppression de la GIPA.

Dans l'Education nationale, la question des moyens, des postes, des conditions de travail continue à se poser avec des réformes à venir...

Il est urgent de nous rassembler, de s'informer et de discuter des actions collectives à prendre pour obtenir satisfaction sur l'ensemble de nos revendications !

**Participez nombreux à la RIS
du 3ème trimestre !**

Mercredi 14 mai

9h30 - 12h30

>>LIEN DE CONNEXION<<

Application ZOOM

ID de connexion : 854 4018 9678

Code secret : 591506

**Ouverte à tous : syndiqués et non syndiqués !
Pas d'inscription préalable !**

Un droit syndical à utiliser sans retenue !

Chaque enseignant peut participer à des RIS, à raison d'une RIS par trimestre (soit 3x3h).

Les enseignants peuvent déduire ces 3 heures de leurs obligations de travail annualisées (48h de concertation en équipe, 18h d'animation/conférence pédagogique ou de formation en « constellations » ou 6h de conseil d'école) programmées ce même jour ou à une autre date.

L'IEN ne peut pas vous les refuser sous prétexte que telle animation/conférence pédagogique ou telle réunion serait obligatoire ! Il

suffit de le prévenir du choix de la concertation, de l'animation pédagogique ou de la formation en « constellations » que vous remplacez par la RIS.

[\[Téléchargez ICI le formulaire à renvoyer à votre IEN\]](#)

Si l'animation ou la réunion pédagogique a lieu le jour de la RIS, il faut renvoyer ce formulaire au maximum 48h avant.

Si vous souhaitez utiliser ce RIS pour remplacer une réunion plus tard, vous pourrez renvoyer le formulaire au maximum 48h avant cette réunion.



Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)
Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[Téléchargez le bulletin spécial de rentrée](#)



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

